

**Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques
(Cirva) / Marseille - association loi 1901 -
recrute sa directrice/son directeur**

Centre d'art contemporain implanté à Marseille sur le périmètre Euroméditerranée, le Cirva est un lieu de recherche, de développement et de production doté d'équipements performants pour le travail du verre, permettant la création d'œuvres uniques ou de prototypes.

Le Cirva accueille en résidence des plasticiens, designers ou architectes ayant des pratiques variées et désirant introduire le verre dans leur démarche. Ces artistes développent leurs projets de recherche et de réalisation, assistés de l'équipe du centre d'art, selon les modalités et le rythme convenant à chacun des projets.

Depuis trente ans, le Cirva a accueilli près de 200 artistes pour des projets divers, dans les domaines de l'art contemporain, du design et des arts décoratifs et des métiers d'art. Il possède une collection d'environ 750 œuvres diffusée dans les musées, les centres d'art ou les galeries en France et à l'international.

Le Cirva est financé par le Ministère de la Culture (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), le Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille. Le centre d'art est membre du réseau d.c.a.

Le Cirva est investi des missions suivantes :

- La production artistique : un engagement en faveur de l'artiste, (prospection artistique, recherche et expérimentation) ;
- L'enrichissement et la conservation de la collection ;
- La conception d'expositions significatives à partir de la collection ;
- L'accueil des publics : la médiation des métiers et enjeux de la production, la médiation des expositions ;
- L'enrichissement des connaissances et l'inscription dans les réseaux artistiques, culturels, scientifiques et techniques par des partenariats et résidences croisées ;
- La gestion des archives ;
- La valorisation de son action par la communication et les éditions.

MISSIONS DE LA DIRECTRICE/DU DIRECTEUR :

Il/elle dirige l'association et à ce titre met en œuvre le projet artistique, culturel et économique pour lequel il/elle a été nommé(e). Il/elle rend compte de son exécution au Conseil d'administration de l'association.

Le projet artistique, culturel et économique établit les missions suivantes :

➤ **Création et production :**

- Définir et mettre en œuvre un programme de sélection et d'accueil d'artistes en résidence de recherche et de création favorisant la diversité des parcours et des esthétiques ;
- Soutenir la création à travers la production ou la co-production d'œuvres, l'édition et toutes autres formes d'accompagnement des artistes ;
- Maintenir et optimiser un atelier performant pour toutes les techniques du verre.

➤ **Conservation, gestion de la collection (objets et archives) :**

- Veiller à la bonne conservation de la collection, à la tenue et au suivi de son inventaire et à sa valorisation ;
- Étudier, avec les partenaires publics, la question du statut des collections (objets et archives), mettre en œuvre une réflexion sur les réserves et conditions de conservation.

➤ **Diffusion et valorisation des collections et des créations :**

- Développer une programmation d'expositions et de prêts des œuvres avec des partenaires français et étrangers ;
- Poursuivre et développer l'inscription du Cirva dans les réseaux nationaux et internationaux du marché de l'art, de l'art contemporain et du design.

➤ **L'accueil des publics : la médiation des métiers et enjeux de la production et la médiation des expositions :**

- Mettre en place un programme de visites et d'événements au Cirva à destination des publics les plus variés ;
- Définir une politique de médiation à destination des publics pour les expositions hors-les-murs organisées par le Cirva en partenariat avec d'autres structures.

➤ **Recherche et valorisation de la recherche, partenariats :**

- Mettre en place des partenariats avec les pôles d'excellence dans les secteurs de la culture, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'industrie ;
- Développer les partenariats servant les missions de recherche technique et de recherche en art, et permettant d'accompagner la diffusion et de développer le rayonnement de l'établissement ;

- Constituer une documentation des techniques et des savoir-faire mis en œuvre par l'atelier susceptible d'être mise à disposition des résidents et du public.
- **La communication, les éditions :**
 - Développer une politique de communication numérique innovante ;
 - Concevoir et développer les publications et les éditions.
- **La gestion de l'association :**
 - Formaliser les collaborations entre les artistes, le secteur marchand et le Cirva en prenant en compte les dimensions artistique et économique des partenariats ;
 - Développer les outils de gestion et de management (comptabilité analytique, outils de gestion de la production...) ;
 - Développer l'autofinancement de la structure et à ce titre, impulser de nouveaux partenariats financiers avec les acteurs professionnels du champ des arts visuels, les acteurs économiques et les mécènes.

La directrice/le directeur veillera à l'élaboration et à l'exécution du budget approuvé par le Conseil d'administration. Il est responsable de la gestion de l'équipe composée d'un secrétariat général, d'une chargée de communication et des publics, et d'une équipe technique (5 personnes spécialisées dans le domaine verrier).

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES :

Les candidat.e.s devront impérativement faire preuve :

- d'une parfaite maîtrise de l'histoire de l'art, du design et de la scène artistique contemporaine française et internationale et de ses réseaux ;
- des compétences et des qualités humaines nécessaires pour l'encadrement de l'équipe et la mise en œuvre des projets artistiques ;
- d'une très bonne connaissance du champ institutionnel et des dispositifs d'aides publiques et privées ;
- d'une expérience managériale avérée à la direction d'un établissement (gestion administrative, budgétaire, ressources humaines) ;
- d'un intérêt pour les connaissances, les pratiques et techniques aussi bien artisanales qu'industrielles concernant le verre ou un autre matériau.

Pratique de l'anglais indispensable.

Expérience dans un poste analogue souhaitable.

Dossiers de candidature à adresser à Monsieur le Président du Cirva, par courriel uniquement (recrutement.cirva@cirva.fr) :

- une lettre de motivation personnelle détaillant la conception du poste et les grands axes du projet envisagé ;
- le curriculum vitae détaillé.

DATE LIMITE D'ENVOI : 29 mars 2019.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2019.

Informations complémentaires à solliciter auprès de : contact@cirva.fr

Cirva - 62 rue de la Joliette - 13002 Marseille

Tél. : +33 (0)4 91 56 11 50

www.cirva.fr